

Copie

2.AUG.1933

PROCES VERBAL

REUNION DU COMITE DU PACTE ROERICH - du VENDREDI 23 JUIN 1933.

Se sont fait excuser:

Monsieur Paul Chabas
M. l'Amiral Baron Tiepolt

Etaient présents:

Madame de Vaux Phalipau, Présidente
M. le Comte de Rochefort
M. Geesteranus, (Chef Adjoint de la Section Juridique
de l'Inst. Int. de Cooperation Intellectuelle
de la S.D.N.)

Monsieur Georges CHKLAVER, Secrétaire Général.

La séance est ouverte à 17 heures.

Monsieur G.Chklaver lit le procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour:

(1°)- Situation de l'Union Internationale pour le Pacte Roerich à Bruges:

M.G.Chklaver fait un résumé de la situation actuelle de l'Union d'après les derniers rapports de M.C.Tulpinck. Le Comité prend connaissance avec satisfaction de l'information selon laquelle le Gouvernement des Pays-Bas a fait don à la Fondation de 222 photographies de monuments historiques. Il prend également connaissance des résultats du voyage de M.C.Tulpinck à Bruxelles où notre représentant en Belgique a eu des entrevues avec les membres du Corps Diplomatique concernant l'appui éventuel que les divers gouvernements pourraient donner au Pacte.

Pour ce qui concerne le règlement des comptes des Conférences du Pacte de 1931 et 1932, il est décidé de demander à M.C.Tulpinck un supplément d'informations notamment en ce qui concerne les fonds envoyés au cours des deux dernières années par le Conseil des Trustees de New-York. En outre, il est décidé de demander à M.C.Tulpinck d'arriver aussitôt que possible à une solution concernant l'immeuble de la Place Van Eyck que la ville de Bruges a proposé pour loger la Fondation Roerich. Enfin, M.Tulpinck devra être prié de constituer dans le plus bref délai le

Comité de la Fondation, qui prendra en charge les 18 tableaux de M. Nicolas de Roerich actuellement à Bruges, ainsi que les dons des Gouvernements et des Villes. Bien entendu M. Tulpinck devra être prévenu de l'impossibilité pour le Roerich Museum et pour le Centre Européen de subventionner la Fondation de Bruges qui est due exclusivement à l'initiative Belge et devra être maintenue à l'aide de ressources locales, car elle bénéficiera uniquement à la ville de Bruges et à la Belgique.

(2)- M.G.Chklaver rend compte de l'action diplomatique qui s'est poursuivie à Paris en faveur du Pacte, et des entrevues qui ont eu lieu avec S.E. le Nonce Apostolique, l'Ambassadeur de Belgique, le Chargé d'Affaires de Perse, le Sous Chef du Cabinet du Ministre de l'Education Nationale.

(3)- Une conférence sur le Pacte a été faite par M. G. Chklaver et M. Paul de Lapradelle à la Salle des Actes de la Faculté de Droit, le 20 Juin. En outre, M.G.Chklaver a publié sur le Pacte un article dans la Revue de Droit International; cet article a paru ensuite sous forme de tiré à part.

(4)- En raison du projet de convoquer les 17 et 18 Novembre prochains à Washington la 3^e conférence mondiale sur le Pacte Roerich, le Comité de Paris prendra toutes les mesures en son pouvoir pour seconder cette initiative heureuse du Conseil des Trustees de New York. Le Comité salue avec joie l'annonce de la Conférence de Washington qui permettra, croyons-nous, de promouvoir l'idée du Pacte dans le Nouveau Monde. Une lettre en ce sens sera écrite à M. Louis L. HORCH, Président du Conseil des Trustees. M. Geesteranus fait remarquer qu'il serait utile d'inviter également un Représentant de la Société des Nations.

(5)- Il est décidé de se réunir dès la rentrée pour examiner les diverses questions se rapportant à la conférence de Washington et de convoquer à cet effet une Assemblée Générale du Comité du Pacte et du Comité de l'Association Française, ainsi que de la Section Russe.

La séance est levée à 19 heures 1/2.

Georges Chklaver
Secrétaire Général

